

L'accueil des monoparents



Des monoparents qui utilisent peu les modes de garde collectifs ?

91 % des 97 équipements ont complété cette partie du questionnaire. Certains gestionnaires disent ne pas être en mesure de répondre à cette question, ne connaissant pas toujours la situation familiale (« couple » ou « monoparent »).

519 enfants ont été identifiés comme issus d'une famille monoparentale par le gestionnaire (606 en 2014), soit 9,6 % des enfants accueillis (10,8% en 2016). Ce taux est à comparer avec les 14,1 % de familles monoparentales avec enfant (s) de moins de 3 ans recensés dans le Tarn en 2016.

Le nombre d'heures facturées aux familles monoparentales représente 8,1 % du total des heures d'accueil (8,5% en 2016).

Parents en insertion professionnelle (RSA)

Le taux de réponse à cette question est faible ; 28 structures sur 97 seulement y ont répondu.

Sur les 28 structures ayant répondu, 15 indiquent n'avoir accueilli aucun enfant de famille RSA ; les 13 autres structures indiquent avoir accueilli 45 enfants de famille « bénéficiaire du RSA » représentant 18 740 heures facturées soit l'équivalent d'environ 11 places.

La fréquentation des enfants de famille « bénéficiaire du RSA » est de 416 heures par enfant, la fréquentation moyenne étant de 676 heures.



EQUIPEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS CAF DU TARN

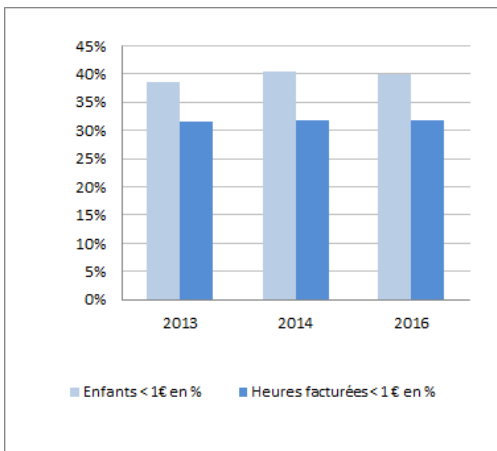
ANALYSE DU PUBLIC – ANNEE 2017

L'enquête « analyse du public » est réalisée auprès des équipements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) par la Caf du Tarn depuis 2013. Elle n'a pas été mise en œuvre pour l'exercice 2015 en raison du diagnostic petite enfance effectué en 2015-2016 dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (SDSF). Le nombre d'EAJE conventionnés Prestation de service unique (PSU) représente 97 structures fin 2016 pour une offre d'accueil de 2 342 places.

Fréquentation public « participation < 1 € »

Afin de garantir l'accès de toutes les familles à un mode de garde, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) a fixé un objectif de fréquentation d'au moins 10 % des « publics pauvres » dans les équipements d'accueil de jeunes enfants conventionnés PSU.

Le public pauvre correspond, selon la définition de la CNAF, aux familles dont la participation financière est inférieure à 1,00 € par heure.



Dans le Tarn, la participation financière des familles est inférieure à 1 € pour près de 4 enfants sur 10

Les réponses données par les 97 équipements d'accueil conventionnés PSU indiquent que sur 5 877 enfants ayant fréquenté un établissement, 39,9 % ont eu une facturation inférieure à 1,00 €, ratio proche de celui constaté en 2014 (40,4 %), et toujours très au-dessus de la moyenne nationale (29,0 % en 2016)



3 Heures facturées sur 10 inférieures à 1,00 €

Si pour 39,9% des enfants inscrits la facturation est inférieure à 1 € de l'heure, ce public ne totalise que 31,8% du total des heures facturées, comme en 2014 d'ailleurs. En moyenne, 538 heures (507 en 2014) sont facturées par enfant dont la participation financière est inférieure à 1 € quand ce sont 767 heures (738 en 2014) pour les autres enfants.

Le revenu fiscal moyen par foyer tarnais inférieur à celui observé au niveau national, une forte implantation des modes d'accueil (collectif ou familial) et des projets d'établissement traditionnellement ouverts à la mixité sociale sont autant d'éléments pouvant expliquer cette forte proportion d'enfants issus de « familles pauvres » par les EAJE du Tarn.

Des disparités selon les types d'accueil

	% d'enfants de familles pauvres en 2014	% d'enfants de familles pauvres en 2016
Haltes garderies	75,7 %	67,5 %
Micro crèches	56,6 %	45,6 %
Crèches familiales	39,4 %	41,5 %
Multi-accueil	37,9 %	38,6 %
Jardins d'enfants	24,2 %	33,3 %
Crèches de personnel	24,2 %	27,5 %
Total	40,4 %	39,9 %

Pour les crèches familiales et les micro-crèches, le taux d'effort des familles est inférieur pour ces structures à celui appliqué dans les autres structures d'accueil collectif. Le nombre de familles pauvres y est donc surestimé.

Les multi-accueils représentent 72,6 % des 2 342 places en 2016.

Logiquement, la plus forte proportion d'enfants avec une participation familiale inférieure à 1 € se trouve dans les haltes garderies, et la plus faible dans les crèches de personnel. On note cependant un resserrement des écarts entre 2014 et 2016.

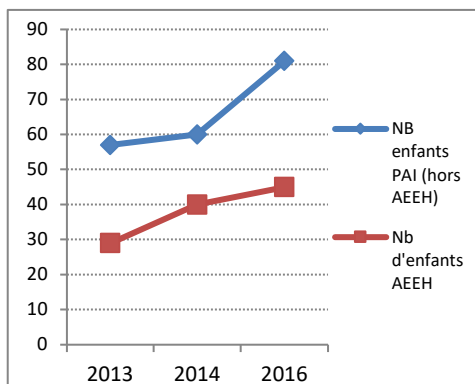
L'accueil d'enfants handicapés



Les 97 équipements ont complété cette partie du questionnaire.

45 enfants, soit 0.8 % des 5 877 enfants accueillis, ayant déjà obtenu la reconnaissance « d'enfant handicapé » (bénéficiaire de l'AAEH – allocation d'éducation enfant handicapé) ont été accueillis en 2016. Ils sont 5 de plus qu'en 2014, soit une progression de + 12,5%. Ils représentent en outre 17 % des 265 enfants de moins de 6 ans ouvrant droit à l'AAEH en 2016 (dont 37 ont moins de 3 ans).

Par ailleurs, 81 enfants ont été accueillis dans le cadre d'un Projet d'accueil individualisé (PAI), soit 1,4 % des enfants accueillis. Ce chiffre est en progression par rapport à 2014 de 21 enfants (soit + 35%).



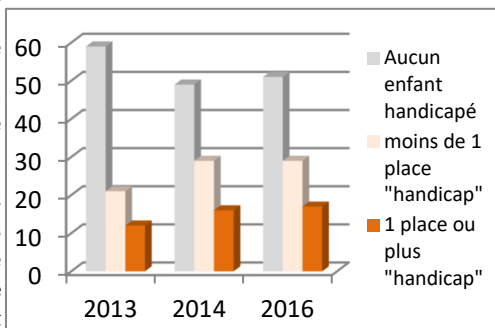
Les heures d'accueil des enfants handicapés (AEEH et PAI) représentent 40,9 équivalent places en 2016, sans évolution notable par rapport à 2014 (40,8 équivalent places). C'est toujours près de 2 % des places d'accueil des structures qui ont été « réservées » pour des enfants en situation de handicap.

Plus d'un équipement sur 3 a accueilli un ou des enfants handicapés

17 équipements (soit 1 de plus qu'en 2014) ont réservé de 1,0 à 3,3 places pour des enfants handicapés,

29 équipements (comme en 2014) ont réservé moins de 1 place à des enfants handicapés, 51 équipements (soit 2 de plus qu'en 2014) n'ont accueilli aucun enfant porteur de handicap en 2016.

Depuis 2013, la CAF subventionne les structures qui réservent une ou plusieurs places à des enfants porteurs de handicap. Dans le cadre de ce dispositif, 2 places ont été subventionnées en 2014, 10 places en 2015 et 12 places en 2016.



Evolution de l'activité 2013 à 2014

	2013	2014	2015	2016
Nombre de places conventionnées PSU	2 303	2 326	2 341	2 342
Nombre d'enfants inscrits dans l'année	6 303	6 083	6 077	5 877
Nombre d'heures facturées	3 924 149	3 924 392	3 966 946	3 963 663
Nombre d'enfants par place	2,74	2,62	2,60	2,51
Nombre d'heures facturées par place	1 704	1 687	1 695	1 692
Nombre d'heures facturées par enfant inscrit	623	645	653	674

Si le nombre de places conventionnées PSU a légèrement augmenté de 2013 à 2016 (en moyenne + 13 places par an, soit + 0,6%), le nombre d'enfants inscrits sur l'année a baissé (- 142 enfants en moyenne par an, soit - 2,3%).

Le nombre d'heures facturées a légèrement augmenté (+ 13 171 heures en moyenne par an, soit + 0,3%),

Le nombre d'enfants par place et par an baisse, tout comme le nombre d'heures facturées par place. Seul le nombre d'heures facturées par enfant est en hausse (en moyenne + 17 heures par an, soit + 2,7%).

Au vu de l'évolution des données mobilisées, le fonctionnement des EAJE semble globalement un peu plus privilégier les contrats réguliers au détriment d'un fonctionnement « multiaccueil » qui favoriserait une plus grande mixité des publics.

